



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 7

Troyes, le lundi 21 février 2022

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 205 excès de vitesse ;
- 9 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 9 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 30 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 3 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 8 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 17 faits de refus de priorité ;
- 25 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 23 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 22 février - après-midi	Avenue du Lt M. Taittinger - Saint-Parres-aux-Tertres
Mardi 22 février - après-midi	D 77 Bouilly
Mardi 22 février - après-midi	D 442 Saint Flavy
Mardi 22 février - après-midi	D 619 Bar-sur-Aube / Vendeuvre-sur-Barse
Mercredi 23 février - matin	Avenue Édouard Herriot - Troyes
Mercredi 23 février - matin	D 677 Arcis-sur-Aube
Jeudi 24 février - matin	Avenue Sarraill - La Chapelle-Saint-Luc
Jeudi 24 février - après-midi	D 671 Saint-Parres-les-Vaudes

SAM, celui qui conduit, ne boit pas

Avec la réouverture des lieux festifs, le réflexe de décider, en amont de la soirée, qui sera Sam, ce conducteur qui ne boit pas, est indispensable d'autant que 69 % des accidents mortels avec alcool ont lieu la nuit. Les week-ends regroupent la moitié des accidents mortels avec alcool (de jour comme de nuit).

Communiqué de presse



SAM CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.

SAM, LE CONDUCTEUR ENGAGÉ, RETROUVE LUI AUSSI LES BOÎTES DE NUIT

Théo
Les boîtes réouvrent le 16.
On sort vendredi soir après
l'entraînement ?

Yanis
Chaud !! Qui fait Sam ?

Faire la fête en boîte de nuit et danser dans les bars... Cela sera à nouveau possible pour des milliers de fêtards à partir du 16 février. Ce plaisir retrouvé de danser jusque tard dans la nuit ou tôt le matin ne devra pas leur faire oublier la nécessité d'un retour en toute sobriété sur la route. Comment ? **En reprenant le réflexe de désigner, en amont de la soirée, un Sam, ce conducteur qui ne boit pas.**

La mortalité routière est encore la première cause de mortalité chez les 12-24 ans. Le facteur alcool est relevé chez 23% des jeunes auteurs présumés responsables d'accidents mortels.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr
@Prefetaube
@Prefet10